

Fiche de réservation

**A faire signer au gestionnaire¹ du site et à renvoyer au Conseil Général
au moins 2 mois avant la date prévue de sortie**

Il est impératif de réserver les dates de sorties auprès du gestionnaire du site pour des raisons de sécurité (des travaux peuvent avoir lieu sur les sites), pour un meilleur confort de visite et pour le respect du site (nombre limité de classes pour tenir compte de la fragilité des milieux).

Etablissement : Ecole maternelle Ecole élémentaire Collège

Enseignant(s) responsable(s) du projet :

Fonction(s) :

Tel. :

Fax :

E. mail :

Nom de l'établissement :

Adresse postale :

Tél. :

Fax :

E-mail :

Demande l'autorisation de visite pour un projet pédagogique :

- sur le site de :

- période envisagée :

- si elles sont connues les date(s) :

..... matin après-midi Journée

..... matin après-midi Journée

..... matin après-midi Journée

- avec 1 classe 2 classes 3 classes

Niveaux et nombre d'élèves :

- classe 1 :

- classe 2 :

- classe 3 :

Nom de l'animateur nature agréé (Cf. Liste sur www.doubs.fr) :

.....

.....

Le gestionnaire du site autorise la visite du site aux dates citées ci-dessus.

Les prescriptions ci-dessous devront être respectées par l'équipe encadrant les visites :

.....

.....

.....

Fait à, le.....

Signature et cachet du gestionnaire du site

NB : En cas d'impossibilité de visite du site à la date demandée ci-dessus, le gestionnaire renverra cette fiche à l'établissement afin qu'il puisse programmer une nouvelle date de visite du site.

¹

Cf. Liste et adresse des gestionnaires dans le catalogue des sites sur www.doubs.fr